

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2022	08

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE  
8, Place de l'Eglise  
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 FEVRIER 2022

Nombre de membres

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 22

Le dix-neuf février deux-mille vingt-deux à 9h30  
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni  
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :

11 Février 2022

Date d'affichage :

11 Février 2022

**PRESENTS :** SMAGUINE Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, ZITO Josette, RIFFET Michel, BOULE Annie, CAVROS Henri, ESPOSITO Laetitia, POUSSON Fanny, LUKUNGA Joseph

**ABSENTS EXCUSES :**

Monsieur DUVILLIER Benoît-Dominique qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique

Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame SAUVAT Sandrine

Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Madame THIMOTHE Ketty

Madame CHEVALIER Christine qui a donné pouvoir à Monsieur LUKUNGA Joseph

Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame ESPOSITO Laetitia

Monsieur ROBERT qui a donné pouvoir à Monsieur TRABELSI Daniel

Madame HAMARD Angèle

Secrétaire de séance : Monsieur TRABELSI Daniel

Date de convocation : 11 Février 2022

Date d'affichage : 11 Février 2022

**OBJET : Demande de Subvention auprès du département – au titre du fonds Régional de relance et de solidarité avec les territoires**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à faire une demande de subvention au titre du Département de l'Oise éligible au Fonds régional de relance et de solidarité avec les territoires.

Il s'agit d'obtenir un financement pour l'aménagement d'un vestiaire foot et salles Multisports  
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette demande.

Fait et délibéré le 19 Février 2022,

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, D. SMAGUINE



